



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Agence Parcs Canada
3, passage du Chien-d'Or
Québec, Qc
G1R 3Z8
Télécopieur : 418-648-5392

QUESTIONS ET RÉPONSES #1 À:

APPEL D'OFFRES

INVITATION TO TENDER

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur / de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
 3, passage du Chien-d'Or
 Québec, Qc
 G1R 3Z8

Title-Sujet Remplacement des ponceaux sur la route Promenade au parc national de la Mauricie		Date 23 octobre 2013
Solicitation No. - No. de l'invitation	Client Ref. No. - No. de réf du client. 13-0011	
GETS Reference No. - No de reference de SEAG		
Solicitation Closes L'invitation prend fin - at - à 02:00 PM on - le 2013-10-29	Time Zone Fuseau horaire - Heure avancée de l'Est (HAE)	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Adresser toute demande de renseignements à : - Address Inquiries to:		
No de téléphone - Telephone No. :	No de télécopieur - Fax No.:	
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/ de l'entrepreneur Telephone No. - No de telephone: _____ Facsimile No. - N° de télécopieur: _____		
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
_____ Signature		_____ Date

QUESTIONS ET RÉPONSES #1

LES QUESTIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ POSÉES PAR UN/DES ENTREPRENEUR(S). POUR VOTRE INFORMATION, VOICI LES QUESTIONS ET RÉPONSES :

Q #1) Est-ce que le déblai 1^{ière} classe (roc) peut être payé dans un article à prix unitaire séparément du prix forfaitaire des ponceaux (pour tous les ponceaux, même ceux ayant des forages) car il est difficile d'évaluer les quantités de roc et donc le prix à inclure au forfait, étant donné que les forages ne représentent pas la situation directement sous le ponceau?

R #1) *Il y a déjà un article au bordereau pour les quantités provisionnelles de roc pour les ponceaux n'ayant pas de forage.*

Q #2) Est-il possible de mettre le prix de référence pour le bitume dans le devis?

R #2) *Ces précisions ont été émises en addenda, voir modification no 1.*

Q #3) Qui est responsable de caractériser les matériaux contaminés et de les disposer? Est-ce qu'il y a des quantités qui ont été calculées pour évaluer un prix?

R #3) *Les matériaux doivent être récupérés le plus possible. Les surplus, s'ils ne peuvent être réutilisés ailleurs dans le projet, doivent être caractérisés, échantillonnés et analysés pour savoir s'il y a des contaminants. Les coûts de ces analyses doivent être inclus dans le prix forfaitaire du ponceau. Les matériaux faiblement contaminés et compatibles avec l'usage actuel du Parc fédéral, seront réutilisés en priorité sur le site des travaux alors que les matériaux dont les concentrations sont égale ou inférieure à la plage « A » devront être chargés, transportés et disposés hors du parc. Des caractérisations environnementales ont été réalisées pour les ponceaux RP_02010 et RP_45187 et seront émises en addenda. Des précisions seront apportées en addenda..*

Q #4) Y a-t-il une procédure particulière pour la coupe des arbres?

R #4) *La coupe des arbres doit se limiter dans la zone des travaux seulement, tel que mentionné au devis. L'Entrepreneur ne doit pas couper les arbres sur une largeur excessive.*

Q #5) Qui s'occupe du déneigement pour se rendre sur le site des travaux? Qui paie pour ce déneigement?

R #5) *Le ponceau RP_02010 sera déneigé par Parcs Canada car ce tronçon de route est ouvert à l'année. Cependant, c'est l'Entrepreneur qui a la responsabilité du déneigement pour les autres ponceaux. Des précisions ont été émises en addenda.*

Q #6) Est-ce que les gros blocs de roc présents sur les talus routiers peuvent être réutilisés? Quelle grosseur de blocs de roc est acceptable dans le site des travaux? Quelle grosseur de blocs de roc doit être disposée hors du parc?

R #6) *Parcs Canada veut que les matériaux existants soient récupérés le plus possible. Les blocs de roc dont les dimensions respectent le type d'enrochement de protection indiqués aux plans, peuvent être récupérés. L'Entrepreneur peut également fragmenter les plus gros blocs de roc pour les réutiliser sur le site des travaux. Des précisions ont été émises en addenda.*

Q #7) À certains endroits sur les plans, vous indiquez qu'il y a des ponceaux proposés de 915 mm et 900 mm. Pourquoi cette différence ?

R #7) *Il faut lire des ponceaux de 900 mm en béton armé.*

Q #8) Au ponceau RP_02010, un entrepreneur mentionne qu'il n'y a pas beaucoup d'espace pour l'aménagement d'un chemin temporaire pour la circulation automobile?

R #8) *Une voie de circulation automobile doit être prévue tout le long des travaux avec signaleurs et signalisation temporaire. L'Entrepreneur doit établir sa méthode de travail en conséquence.*

Q #9) Doit-on prévoir une voie de circulation carrossable lorsque les travaux auront lieu au ponceau RP_06624?

R #9) *Oui, l'Entrepreneur doit prévoir une voie de circulation temporaire carrossable pour le personnel du parc seulement. La signalisation temporaire sera réduite au strict minimum pour ce ponceau.*

Q #10) Pouvons nous faire le pavage au printemps 2014?

R #10) *Les travaux de pavage seront réalisés au printemps 2014 pour tous les ponceaux. L'Entrepreneur doit considérer qu'une voie de circulation doit être ouverte tout au long des travaux avec signaleurs et signalisation temporaire.*

Q #11) Une quantité provisionnelle a été inscrite au bordereau de soumission pour les fondations et le pavage. Pouvez vous préciser l'endroit que ce pavage est provisionné, considérant le fait que la route a plus de 65 km de long et que le transport de l'enrobé et des granulats représente un montant appréciable pour cet item?

R #11) *Les fondations et pavage de 200 mètres cube est une quantité provisionnelle advenant que la réfection des fondations et pavage au site des travaux de chaque ponceau se prolonge un peu, et sera à la demande du représentant de Parcs Canada. Donc, cet article n'est prévue qu'advenant que les limites des fondations et pavage se prolongent par rapport aux limites indiquées aux plans pour chaque ponceau. Ce n'est pas une quantité pour rapiéçage un peu partout dans le parc.*